

Lettre trimestrielle 28 du mois d'octobre 2022

Une rentrée dense avec trois cérémonies

### Une rentrée dense en événements pour notre association

La rentrée 2022 commence pour notre association de façon active par un conseil d'administration et la participation à trois cérémonies :

#### A Fort-Mahon Plage, le 16 septembre

Commémoration, de la traversée de la Manche par cinq jeunes résistants dont quatre futurs Cadets et un futur engagé des FNFL.

C'est à l'initiative d'un professeur d'histoire du lycée Saint-Pierre d'Abbeville que nous avons eu le plaisir de participer à la cérémonie célébrant le 81° anniversaire de la traversée de la Manche par cinq garçons partis de Fort-Mahon pour rejoindre le Général de Gaulle et la France Libre. Après leur arrivée, les cinq jeunes gens avaient été reçus par le général de Gaulle puis par le premier ministre anglais Sir Winston CHURCHILL.

La cérémonie était organisée avec les élèves ayant choisi



l'option "Défense et sécurité globale", venus en uniformes et se déplaçant avec rigueur militaire et la gravité qui convenait à solennité de la cérémonie. Ils étaient accompagnés des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants de la région. Parmi les invités, le chef de

l'établissement, Mme Elin, le sénateur honoraire Mr Bignon, et bien sûr les représentants de la commune de Fort-Mahon.

Notre association, représentée par Pierre Moulié, Hugues Lavoix et Claude Jacir s'est jointe à l'hommage rendu. La Fondation Charles de Gaulle, également associée à la cérémonie était représentée par son directeur Antoine Broussy.

La famille de Pierre Lavoix (le marin), l'un des jeunes résistants, était représentée par ses deux fils (Pierre et Philippe) et par Louis, l'un de ses arrière-petit-fils.

Deux gerbes ont été déposées au pied du monument de granit qui fait mémoire de cette traversée, l'une par les représentants du Lycée, l'autre par notre association et par la famille Lavoix

#### A Verneuil sur Seine, le le 24 septembre

## Inauguration d'une « rue des Cadets de la France libre » et hommage à Serge Arvengas :

Nous étions huit à représenter l'ASCFL le samedi 24 septembre pour l'inauguration de la rue des Cadets de la France libre. Initiative lancée par la famille Arvengas, vernolienne depuis 1976 (Thibaud Arvengas y demeure encore). Cette initiative retardée par la période Covid a bien été prise en compte par le Maire de Verneuil sur Seine, Fabien Aufrechter et son conseil municipal. Une cérémonie à laquelle ont participé de nombreux élus et habitants de Verneuil, conclue par le traditionnel vin d'honneur. Notre délégation ASCFL a été d'autant mieux accueillie par la Commune qu'il nous a été donné de nous exprimer pour présenter l'Ecole militaire des Cadets de la France libre (Hugues Lavoix), puis pour rendre hommage à un Cadet vernolien, Serge Arvengas (Pierre Moulié). La plaque a été découverte par le Maire, entouré de la famille Arvengas (Sylvie, l'épouse de Serge et Gilles et Thibaud ses enfants). Une exposition avait été réalisée à partir de moyens mis à disposition par notre association (Sébastien Delayre, Hugues Lavoix) pour permettre aux participants de compléter les allocutions prononcées. Une très belle manifestation, malgré l'absence de toute participation (pourtant sollicitée par nos soins) de l'institution militaire et de représentants de la Promotion de Saint-Cyr, « Cadets de la France libre ».

En contrepartie, une chaleureuse curiosité et un grand



intérêt de la part des élus et habitants de Verneuil. La rue se situe en plein centreville. La plaque d'inauguration a été offerte à l'ASCFL qui se propose de la confier à La Fondation de la France libre pour implantation dans son siège à Paris. Voir en annexe l'hommage à Serge Arvengas

Participants de l'association : P. Moulié, A. Trébucq, H. Lavoix, Cl. Jacir, G. Durand, Sylvie, Gilles-Charles et Thibaud Arvengas

#### A Bewdley et Ribbesford, les 7 et 8 octobre

Fin des commémorations du 80ème anniversaire de l'Ecole des Cadets de la France libre à Bewdley (Angleterre) installée au Castel de Ribbesford dès mai 1942, après son départ de Malvern.

La commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Ecole des Cadets s'est tenue à Paris à l'Hôtel des Invalides l'an passé le 13 septembre 2021 et à Malvern



Lettre trimestrielle 28 du mois d'octobre 2022

Une rentrée dense avec trois cérémonies

College le 17 (notre association était représentée par Michel Marbot, responsable des relations avec le Royaume-Uni, accompagné de Dominique Greave, ancien ministre de Cameron ).

Nous avions dû différer notre déplacement à Bewdley et le reporter à cette année, ce qui nous a permis de fêter le 80ème anniversaire de l'installation de l'Ecole des Cadets au manoir de Ribbesford en 1942. Sous la conduite de Michel Marbot et de Patrick Lemoine, tous deux en charge de ce déplacement de Paris à Bewdley, l'ASCFL était représentée les 7 et 8 octobre par Pierre Moulié, président, Marielle Vautrin, Julien Jugé, Patrick Lemoine, Michel Marbot, et Brigitte Williams, cette dernière représentait la Délégation Grande Bretagne de la Fondation de la France Libre, dont Les Cadets constituent une délégation thématique. Nous étions accompagnés par le Lieutenant-Colonel Grégoire Peigné, basé à Gloucester qui encadrait une représentation de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan avec trois jeunes élèvesofficiers dans leur tenue d'apparat.

Nous avons été magnifiquement reçus à l'Hôtel de ville par le Maire Rod Stanczyszyn et le conseil municipal de Bewdley et ensemble nous avons déposé une gerbe « Cadets » au monument aux morts de la ville. Opportunément, cette gerbe côtoyait celle en mémoire de la Reine Elizabeth II que nous avons associée dans nos pensées comme nous l'avions exprimé à Madame l'Ambassadrice du Royaume-Uni dans le courrier que notre association lui avait adressé à l'occasion de son décès (voir en annexe le courrier et la réponse de l'Ambassadrice).



Samedi 8, nous nous sommes rendus au Manoir de Ribbesford pour une émouvante cérémonie du souvenir avec la participation de Merryn et Columb Howell, anciens propriétaires du

Manoir et fidèles amis des Cadets. La présence des Saint-cyriens en grand uniforme et casoar rehaussait là aussi le caractère à la fois officiel et chaleureux des dépôts de gerbes. La matinée s'est conclue par la visite de la vitrine consacrée aux Cadets dans le musée de la ville et un dernier repas pris en commun avec tous nos amis britanniques. La veille la Ville nous avait invité pour un diner pris en commun puis à un concert.

Un déplacement que nous avions promis à René Marbot. Une mission accomplie qui clôture le cycle des manifestations du 80<sup>ème</sup> anniversaire.

# Echos du conseil d'administration du 23 septembre 2022

- lettre à l'Ambassadrice du Royaume-Uni en France à l'occasion du décès de la Reine Elizabeth II : le 9 septembre, notre président a adressé un courrier de condoléances à Son excellence Madame Menna Rawlings, ambassadrice du Royaume-Uni en France, à l'occasion du décès de la Reine Elizabeth II. Le président a rappelé les liens particuliers qui unissaient la grande famille des Cadets à la famille royale britannique et en particulier à la princesse Elizabeth qui avait participé courageusement à la défense de son pays lors de la deuxième guerre mondiale. Madame l'Ambassadrice nous a très chaleureusement remerciés.

### - le concours national de la Résistance et de la déportation

Le thème de cette année est : «L'école et la Résistance. Des jours sombres au lendemain de la Libération (1940-1945)»

L'école des cadets est à tous égards au cœur de ce thème, depuis les jours sombres racontés par les jeunes encore lycéens ou déjà étudiants qui ont vécu l'invasion de la France, les misères de l'exode, les difficultés de l'évasion, les prisons françaises ou espagnoles, pour certains les camps de prisonniers ou les camps d'extermination allemands, puis l'espoir et le travail de formation au métier militaire et enfin les combats, les victoires, mais aussi les deuils ou les blessures jusqu'à la libération.

En collaboration avec Les fondations responsables du concours (Résistance, France Libre et Charles de Gaulle) nous avons fourni des documents qui entrent dans le dossier proposé aux collèges et Lycées. Pa ailleurs nous avons créé une page "CNRD-2022-2023" sur le site internet *cadetfrancelibre.fr.* Dans cette page nous proposons plusieurs récits propres à illustrer les parcours des cadets, de l'école à la Libération.

- situation financière de l'association et réflexion sur les contributions des membres: le conseil a pris connaissance de la situation financière de notre association. Il a donné accord sur une prise en charge partielle du déplacement à Bewdley et sur l'édition du livre-témoignage de Charles Henry. La situation financière actuelle reste saine et positive mais le niveau faible des cotisations et l'oubli ou le retard de règlement de celles-ci par certains membres peut conduire à terme à une situation financière délicate qui compromettra le fonctionnement normal de l'association malgré le travail important réalisé par un tout petit nombre d'entre nous.



Lettre trimestrielle 28 du mois d'octobre 2022

Une rentrée dense avec trois cérémonies

Après échanges, il a été convenu de maintenir la cotisation à son niveau actuel (30 euros) qui n'a pas bougé depuis la création de l'association en 2014, afin de permettre à tous de renouveler leur adhésion en demandant toutefois à ceux qui le peuvent d'effectuer des dons libres à l'ASCFL. Un courrier de rappel sera fait en ce sens à destination des retardataires.

- poursuite de la publication par l'association d'ouvrages concernant les Cadets :

Outre l'ouvrage de souvenirs de Charles Henry, Hugues Lavoix a numérisé, avec l'accord de Sylvie Lefranc, l'ouvrage de Pierre Lefranc intitulé « le vent de la liberté ».

Après cela, **c'est la numérisation du tome II des ouvrages d'André Casalis**, qui va être réalisée. La phase initiale consistant à scanner les pages, exécutée par Patrick Giran est déjà terminée.

Cet ouvrage de 800 pages est consacré aux instructeurs et cadres de l'Ecole des Cadets. Il retrace les parcours de ces hommes venus d'horizons très différents, en évoquant à la fois les parcours d'avant-guerre, les participations à la campagne de France pour ceux qui y ont participé et les circonstances qui ont abouties à leur arrivée à l'école des cadets. Il évoque ensuite longuement le devenir de ces cadres après la fermeture de l'école au travers de trois chapitres : la reconquête, les grands horizons, et le temps de souvenir. Tout ce que vous souhaiteriez savoir, au-delà des destins personnels des Cadets, sur ceux qui les ont formés.

Le conseil d'administration a évoqué deux projets d'ampleur qui ne pourront se réaliser qu'au travers de l'implication de tous (membres, familles, amis et partenaires):

- d'abord **un recensement exhaustif des Cadets** pour lesquels nous n'avons aucune information sur leur parcours après l'Ecole; certains n'étant même pas évoqués par André Casalis dans ses ouvrages, ce qui montre la difficulté de l'exercice,
- ensuite la création d'un annuaire biographique des Cadets, à partir d'une trame commune pour chaque Cadet (avec photo, identité civile et militaire, affectations successives et retour à la vie civile, professions exercées, vie familiale...). Sur ce plan, l'aide des familles et des proches sera décisive et c'est donc eux qu'il nous faut d'abord joindre et convaincre!
- Prochaines rencontres et Assemblée générale du 2 décembre 2022 :

Notre association participe, autant que faire se peut, aux conférences organisées régulièrement à Paris par nos partenaires (Ordre de la Libération, Fondation Charles de Gaulle, Fondation de la France Libre). Il vous est loisible d'en prendre connaissance sur leurs sites

Notre prochaine réunion du conseil se tiendra le 4 novembre, 5 rue de Solférino, lieu gaulliste historique par essence! Ce conseil sera consacré à la préparation de l'Assemblée générale qui se tiendra à cette même adresse le 2 décembre (autre date majeure de notre histoire!).

\* \* \*

\* \*

\*



- Réponse de l'Ambassadrice du Royaume-Uni à Paris à notre courrier de condoléances à l'occasion du décès de la Reine Elizabeth II..